

Grille de prix de l'offre de fourniture d'électricité « Tarif Bleu »

Applicable au 1^{er} février 2024

OFFRE POUR LES CLIENTS PARTICULIERS

Le « Tarif Bleu » porte sur la fourniture d'électricité et sur l'accès et l'utilisation du réseau public de distribution, à destination des clients résidentiels qui bénéficient des tarifs réglementés, fixés par les pouvoirs publics.

Les grilles tarifaires de l'offre Tarif Bleu

Option Base (HT)		
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement mensuel (€ ht/mois)	Prix du kWh (cts € ht/kWh)
3	7.99	18.87
6	10.31	18.87
9	12.83	18.87
12	15.43	18.87
15	17.81	18.87
18	20.17	18.87
24	25.51	18.87
30	29.91	18.87
36	35.28	18.87

Option Heures Creuses (HT)			
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement mensuel (€ ht/mois)	Prix du kWh (cts € ht/kWh)	
		Heures Pleines	Heures Creuses
6	10.70	20.40	15.13
9	13.45	20.40	15.13
12	16.12	20.40	15.13
15	18.64	20.40	15.13
18	21.13	20.40	15.13
24	26.42	20.40	15.13
30	31.13	20.40	15.13
36	35.89	20.40	15.13

☐ Suite à une décision des pouvoirs publics (Arrêté du 12 août 2010 relatif aux tarifs réglementés de vente de l'électricité), les puissances de 18 à 36 kVA inclus de l'option Base du Tarif Bleu pour les clients résidentiels ont été mises en extinction et ne sont plus disponibles à la souscription.

Option Tempo (HT)							
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement mensuel (€ ht/mois)	Prix du kWh (cts € ht/kWh)					
		Bleu HC (300 jours)	Bleu HP	Blanc HC (43 jours)	Blanc HP	Rouge HC (22 jours 01/11 et 31/03)	Rouge HP
6	10.65	8.70	11.31	10.28	13.68	10.97	60.93
9	13.19	8.70	11.31	10.28	13.68	10.97	60.93
12	15.81	8.70	11.31	10.28	13.68	10.97	60.93
15	18.17	8.70	11.31	10.28	13.68	10.97	60.93
18	20.51	8.70	11.31	10.28	13.68	10.97	60.93
24-30	30.71	8.70	11.31	10.28	13.68	10.97	60.93
36	35.54	8.70	11.31	10.28	13.68	10.97	60.93

La composition du prix de l'offre :

Les prix tels qu'indiqués sur les grilles tarifaires ci-dessus correspondent à :

- L'abonnement annuel, dont le montant est fonction de la puissance mise à disposition,
- le prix du kWh qui correspond au prix unitaire de chaque kWh consommé par le client.

Auquel s'ajoutent les différentes taxes et contributions suivantes :

- les Taxes sur la Consommation Finale d'électricité (TCFE), d'un montant de 0.003273€/kWh pour la taxe départementale et de 0.00312 €/kWh pour la taxe communale,
- la contribution aux charges de Service Public de l'électricité (CSPE), d'un montant de 0.021 €/kWh,
- la contribution tarifaire d'acheminement (CTA),
- la TVA au taux de 5.5% pour l'abonnement et la CTA, et au taux de 20% pour les consommations, et les autres taxes et contributions (CSPE et TCFE).

Ces tarifs ainsi que les conditions générales de vente sont consultables sur le site www.labresse.fr rubrique électricité.